

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;">DE 2025-023</p> <p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SÉANCE du 07 avril 2025</b></p>
---	--

L'an deux mil vingt-cinq et le sept avril à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 24 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Marc VALERO, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Brigitte MONTET, Norbert GUILLARME

Absents excusés : Danielle MARROU, Monique JOANNY, Marylise GEORGEN, Jean-Claude VASSOUT, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Christine NALLET

Pouvoirs de : Monique JOANNY à Samuel PAGNETTI, Marylise GEORGEN à Laurent MARIANELLI, Syndie FABRE à Marie-José SCHREIDER, Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL, Christine NALLET à Norbert GUILLARME

Secrétaire de séance : Marie-José SCHREIDER

### **3.5.6 – Avis sur une demande dans le cadre de l'enquête publique unique relative aux travaux de réduction de l'aléa inondation sur le bassin aval du Boulon sur les communes de Cavaillon, Robion et Les Taillades (84) au bénéfice du SIRCC**

**Rapporteur : Monsieur Michel NOUVEAU, conseiller municipal**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'arrêté préfectoral du 28 février 2025, portant ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet l'autorisation environnementale relative aux travaux de réduction de l'aléa inondation sur le bassin aval du Boulon sur les communes de Cavaillon, Robion et Les Taillades (84).

**VU** l'article 10 de l'arrêté précité relatif à la saisine pour avis des conseils municipaux des communes concernées dont celui de ROBION dans le cadre de l'autorisation au titre de la législation sur l'eau.

**VU** le rapport présenté par Monsieur le Maire de Robion,

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (20 présents + 5 pouvoirs)

**Décide** d'émettre un avis favorable dans le cadre de l'enquête publique unique prescrite par l'arrêté préfectoral du 28 février 2025 relatif aux travaux de réduction de l'aléa inondation sur le bassin aval du Boulon sur les communes de Cavaillon, Robion et Les Taillades (84) au bénéfice du SIRCC.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20250408-DE\_2025\_023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2025

Pour extrait certifié conforme,  
ROBION, le 08 avril 2025  
Le Maire,  
Patrick SINTES



La secrétaire de séance  
Marie-José SCHREIDER